

la feuille

111

Juin 2008 Magazine mensuel d'information Ville de Fleury-Mérogis

- ② **BILLET**
Michel Humbert
- ② **CITOYENNETÉ**
Conseil municipal du 13 mai
- ④ **FESTIVITÉS**
Fête de la ville
- ⑥ **AGGLOMÉRATION**
Budget 2008
- ⑦ **ENVIRONNEMENT**
L'eau, un enjeu de civilisation
- ⑧ **INTERVIEW**
Hervé Corzani
- ⑨ **QUARTIERS**
Les prochains comités de quartier
- ⑩ **KALÉIDOSCOPE**
- ⑫ **SPORT**
Inauguration, bal avec Marc Perrone
- ⑬ **CULTURE**
Jazz au Marcille - Histoire d'y voir
- ⑭ **CIENFUEGOS**
La Casa de abuelos
- ⑮ **PRATIQUE**
- ⑲ **BRÈVES**
- ⑳ **FLEURYSCOPE**
Sortir à Fleury-Mérogis
Post-scriptum

Débat
L'eau, une ressource
rare pour l'humanité
15h30

Repas
par des associations
19h30
Spectacle
Tentacion Cubana
22h30

Animations
Jeux
Démonstrations
par les associations
et les services
de la ville



**Fête
de la
Ville**
**Samedi
14 juin**
14h
Pointe-Verte

Bienvenue à la Fête

Je vous donne rendez-vous sur la Fête de Fleury le samedi 14 juin sur la Pointe-Verte. Les associations, les services municipaux ont conjugué leurs efforts et leur imagination pour animer ce moment festif et convivial et je les en remercie vivement.



Nous allons nous rencontrer, nous divertir et aussi réfléchir un peu car nous avons choisi pour thème de la Fête 2008, l'eau. Cela va permettre dans les différents stands des activités ludiques mais aussi éducatives et écologiques.

L'eau, bien de la Terre, est indispensable à la vie de l'homme. Elle peut être un enjeu de civilisation car malgré son abondance, elle n'est pas répartie équitablement et beaucoup d'hommes n'y ont pas accès. Près d'un milliard d'êtres humains ne dispose pas d'une eau potable soit un tiers de la population mondiale.

Elle est aussi un enjeu économique car son contrôle et sa distribution sont souvent le fait de grands groupes privés qui ont acquis des monopoles sur cette ressource naturelle et, à leur profit, font payer très cher son usage. En France, comme partout dans le monde, nous devons sortir de cette logique de marchandisation et avoir une maîtrise publique et sociale de l'eau qui évite les gaspillages et favorise un accès équitable à une eau de qualité pour tous. Ce sera un axe du débat que nous organisons pendant la Fête.

L'eau permettra aussi des animations, des jeux, des expositions, bref de quoi passer ensemble, petits et grands, un moment des plus agréables.

Je vous invite à découvrir le programme de ce 14 juin et vous attends nombreux pour que nous fassions la fête ensemble.

Michel Humbert, maire de Fleury-Mérogis

Conseil municipal

À l'ordre du jour du mardi 13 mai, divers domaines de la vie publique et une motion sur l'organisation du service minimum dans les écoles en cas de grève.

Après l'adoption du compte-rendu de la séance du 25 mars 2008, les membres du conseil municipal se sont prononcés sur :

Renouvellement des huit commissaires titulaires et de leurs suppléants à la commission communale des impôts. De même durée que le mandat du conseil municipal, cette commission se réunit une fois par an. Elle a pour mission de se prononcer sur la catégorie à laquelle appartient un bien immobilier situé sur la ville dès lors qu'un changement a été constaté dans l'année (extension, amélioration d'élément de confort...). Ce qui détermine la valeur locative du bien et donc permet en final le calcul des impôts.



MOTION CONCERNANT L'ORGANISATION DU SERVICE MINIMUM DANS LES ÉCOLES EN CAS DE GRÈVE

L'école est plus que jamais en danger avec la mise en place du plan d'austérité de Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale. En décidant de ne pas renouveler un fonctionnaire sur deux, le Gouvernement fait un choix concret, celui de réduire entre autres le nombre d'enseignants. L'école est prise pour cible avec près de 100 000 postes supprimés depuis 2002 et plus de 11 000 suppressions prévues pour 2008. Moins de professeurs, de personnels, c'est moins de service public et des conditions pédagogiques dégradées.

L'information, le savoir, la connaissance n'ont jamais joué un aussi grand rôle qu'aujourd'hui. L'école est confrontée à de



Zac des Ciroliers

- Rétrocession voirie et espace commun ZAC des Ciroliers dans le domaine public communal.

- Achat par la commune de la parcelle AN 90 P appartenant à la SCI Manu Trans Europe (parcelle de 12 mètres carrés riveraine du rond-point Clément-Ader achetée à l'euro symbolique).

Le programme d'équipement lié à la Zac étant réalisé en totalité, l'achèvement de la procédure passe par deux impératifs qui concernent le foncier à régler par la commune.

Repas de quartier aux Aunettes

le 20 juin. Demande de subvention en fonctionnement 2008 au titre de la politique de la ville au Conseil régional d'Île-de-France. Il s'agit d'un appel à projet d'« animation sociale des quartiers » lancé par le Conseil régional en mars 2008. Le secteur Citoyenneté, Politique de la ville et les associations Réagir et Poerava proposent une formule originale permettant de regrouper toutes les forces vives du quartier.

Tarifs 2008-2009. Revalorisation des tarifs du Centre musical et artistique.

réelles difficultés pour faire réussir tous les élèves. Alors qu'un effort sans précédent devrait être accompli avec les moyens appropriés, le Gouvernement multiplie les coups contre notre système éducatif : menaces sur l'avenir de l'école maternelle, réforme des programmes, réduction des possibilités de choix des filières, classes surchargées.

Depuis plusieurs semaines, nombreux sont ceux qui se mobilisent pour l'emploi et la défense du pouvoir d'achat. Les personnels d'enseignement, les lycéens et étudiants sont partie prenante de ces actions légitimes et dénoncent la logique de rigueur qui ne dit pas son nom.

Dans le cadre de ces actions, un mouvement de grève a eu lieu le 15 mai et nombre d'écoles, à Fleury comme ailleurs, n'étaient pas en capacité d'accueillir les enfants. Le ministre de l'Éducation natio-

nale s'adresse à nouveau aux collectivités locales, comme il l'avait déjà fait en janvier dernier, leur demandant avec insistance d'organiser un service minimum assuré par des agents municipaux.

Les élus de Fleury-Mérogis ont refusé, dès le mois de janvier 2008, de mettre en place ce dispositif. Nous maintenons et confirmons cette position. Nous considérons que l'école ne peut être assimilée à une garderie, que les agents municipaux n'ont pas, dans leurs missions, à se substituer aux personnels d'enseignement et qu'il est hors de question que les collectivités locales et leurs élus soient utilisés pour « casser » le droit de faire grève.

Nous demandons à l'unanimité au ministre de l'Éducation nationale de ne pas avoir recours à la mise en œuvre d'un service minimum en cas de grève, de prendre en compte les mouvements et actions diver-

→ **PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**
Lundi 16 juin à 20h30 en mairie.

Une augmentation de 2% est décidée concernant la grille tarifaire liée au quotient familial. Les tarifs appliqués en dehors de cette grille seront validés lors du prochain conseil municipal.

Renouvellement du principe des séjours été 2008 pour les enfants et les jeunes. Le programme des séjours a été présenté, il fera l'objet d'une communication spécifique.

Frédéric Dufossé, adjoint en charge de la Petite enfance et de l'Enfance, Abdelhamid Yassine, adjoint en charge du Sport et de la Vie associative et Farid Diab, conseiller délégué en charge de la Jeunesse ont participé à un débat dont il ressort que la communication pourrait intégrer les avis des jeunes qui ont déjà participé à ces séjours. L'objectif étant le développement de l'autonomie, le partage des expériences pourrait compléter l'action conduite par les animateurs du service. Il a été enfin observé que les inscriptions 6-12 ans sont en avance par rapport aux 12-16. **PLM**

sifiées qui grandissent dans notre pays contre la suppression de milliers de postes d'enseignants, de mener en urgence une réflexion pour un véritable service public de l'Éducation nationale digne de ce nom, de procéder à la transformation des heures supplémentaires en heures postes et de ne pas supprimer les brevets professionnels.

Cette motion sera adressée :
au Président de la République,
au Premier ministre,
au ministre de l'Éducation nationale,
au Préfet de l'Essonne,
à l'Inspection académique,
aux syndicats d'enseignants et fédérations de parents d'élèves.

Depuis l'adoption de cette motion, Nicolas Sarkozy a annoncé son souhait d'une loi instaurant le service minimum obligatoire.

Fête de la ville

Samedi 14 juin, les forces vives de la ville accueillent tous les habitants à la Pointe-Verte pour une journée conviviale et festive.

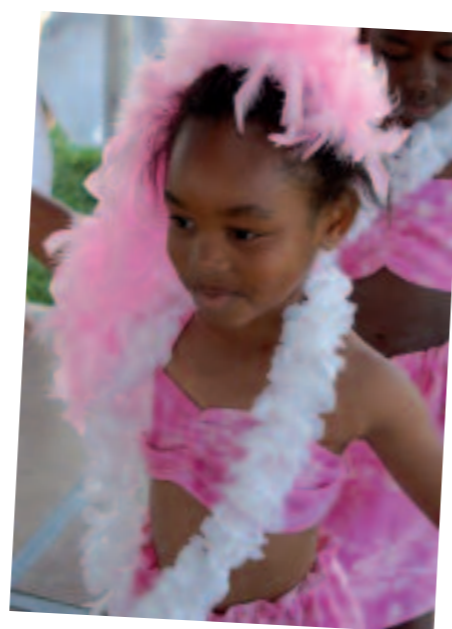
Décliné autour du thème de l'eau, le cru 2008 de la fête de la ville réunira tous les acteurs qui participent au dynamisme de la commune : les associations et les services municipaux.

Installés autour d'un chapiteau central, où se dérouleront de nombreuses animations, les stands aborderont la thématique de l'eau, à leur manière, ludique, scientifique ou écologique. Un jeu « fil rouge de la journée », posant des questions sur l'eau, participera également à l'animation de la fête en invitant tous les habitants à se rendre sur les stands qui détiendront, chacun, une réponse. Naturellement, des lots récompenseront les vainqueurs.

Sous le chapiteau

Côté associations et services municipaux, l'imagination est au pouvoir et une kyrielle d'animations sont prévues pour

divertir petits et grands. En vrac, le Photoclub projettera un diaporama réalisé lors du carnaval (allez voir, vous y figurez sûrement), les jardins familiaux animeront un chamboule-tout et une tombola, le service Réussite éducative et la médiathèque proposeront un atelier « petits débrouillards » sur les économies possibles pour réduire sa consommation d'eau, le service des Sports organisera un parcours aventure à travers le Fantastic World, une structure gonflable de 28 mètres de long, les services Citoyenneté et Culture de paix offriront un atelier autour de l'origami, etc. Bref, rien que du bonheur pour les Floriacumois de toutes



Le Fantastic World.



générations. Enfin, sur le stand de la municipalité, les habitants sont invités à venir faire connaissance et échanger avec leurs nouveaux élus.

Sous le chapiteau

Bien que ce ne soit pas le célèbre « plus grand chapiteau du monde », celui de Fleury se veut résolument festif et abritera une variété de démonstrations et d'animations, toutes nouvelles pour la plupart. Ainsi, le public, installé cette année sur des gradins, pourra découvrir l'habileté et la grâce des danseuses malgaches qui évoluent avec des vases sur la tête (animation proposée par « Madagascar l'île continent »). Au pro-

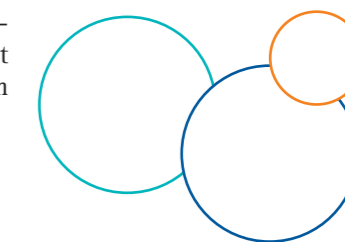
gramme également, une démonstration de peinture sur corps effectuée par les artistes « Diaprés de Fleury », un conteur africain invité par « Réagir » et bien sûr les sons, les rythmes et les danses des magnifiques musiciens et danseurs de Bwa Bandé, Poerava, Lumières de l'Inde, etc. Et, cette année, pour apporter également un peu de réflexion au milieu des festivités, un débat, qui nous concerne tous, sur le thème de l'eau (voir page 7).

Repas du monde

Pris en charge par trois associations cultivant et valorisant leurs racines cosmopolites, Lumières de l'Inde, Réagir et Reflet d'outre mer, le dîner proposera un

cocktail de saveurs exotiques et internationales. Au menu, entre autres délices, des samoussas aux légumes, une tajine au poulet, et un sorbet coco fait maison par l'association antillaise. Partenaire du projet, l'association Artisans du monde fournira certains produits nécessaires à la confection du « world meal » et vendra sur son stand des articles issus du commerce équitable. Prix du repas servi à 19h30 : 8,50 euros. **Patricia Lacan Martin**

• Fête de la ville à partir de 14h à la Pointe-Verte.



Fiesta latina



Dans le cadre de l'ouverture sur les cultures du monde, le spectacle de la fête de la ville accueillera un orchestre cubain, Tentacion Cubana, qui devrait réchauffer l'atmosphère de notre climat tempéré. Créé en janvier 1997 à Varadero (Cuba) par Pedro Garcia Fernandez, auteur-compositeur cubain, et son frère Julio, le groupe s'est installé en France peu de temps après. Composé de neuf musiciens et de trois couples de danseurs, Tentacion Cubana est considéré comme l'un des meilleurs groupes de son cubain en France. Toujours fidèles aux rythmes de la musique traditionnelle cubaine, les artistes ont dans leur répertoire les chansons les plus connues, ainsi que leurs

propres compositions. Invités régulièrement dans les salles parisiennes réputées pour leur programmation « latina », comme la Coupole, le Latina café, le Cabaret sauvage ou le Divan du monde, ils se produisent aussi en province et à l'étranger. Leur prochaine halte aura lieu à Fleury, sur une scène éphémère plantée sur le terrain de pétanque, à côté de la Pointe-Verte. Proposant une nouvelle façon de faire la fête et de s'amuser en s'initiant à la salsa, les musiciens et danseurs de l'orchestre Tentacion Cubana donnent rendez-vous à tous les habitants pour un voyage musical rempli de cha cha, de bolero cumbia, de salsa et bien sûr de plaisir et de joie.

PLM



→ TENCACION CUBANA
22h30 sur le terrain de pétanque à côté de la Pointe-Verte.

Budget 2008

Le budget 2008 de la communauté d'agglomération s'élève à 118 millions d'euros.

Budget 2008

Au budget principal s'ajoutent quatre budgets annexes pour les déchets ménagers, l'assainissement et l'eau potable, les parcs d'activité et l'espace Jules-Verne.

Recettes

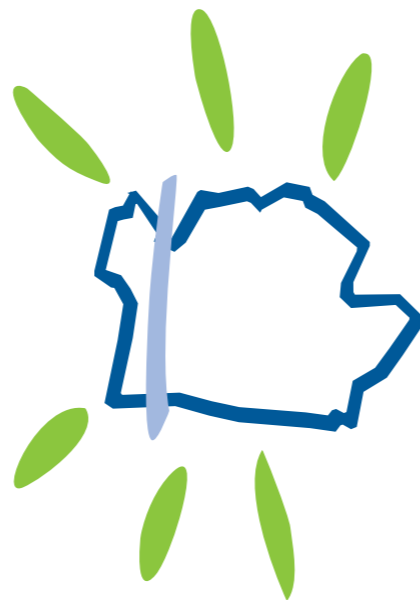
La Taxe professionnelle unique (TPU) représente la ressource principale. Pour 2008, les bases augmentent d'un peu moins de 3% par rapport à 2007, ce qui conduit à une augmentation de la recet-

te d'environ 500 000 euros. Le taux est de 19,80%. L'autre ressource, la Dotation globale de fonctionnement versée par l'État s'élève à 6,1 millions d'euros, soit une augmentation de 300 000 euros par rapport à l'année dernière.

Dépenses

En fonctionnement, la répartition des dépenses reprend celle de 2007, augmentée de l'inflation. S'y ajoutent les dépenses de fonctionnement de la halle de skate et de l'espace nautique.

Les versements aux communes représentent 50% du budget de fonctionnement de la communauté d'agglomération.

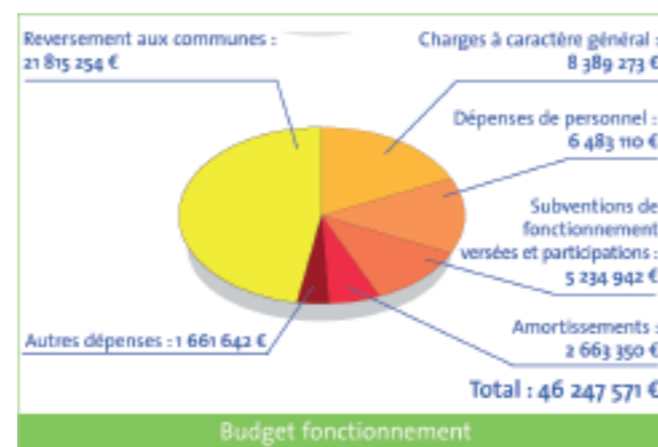
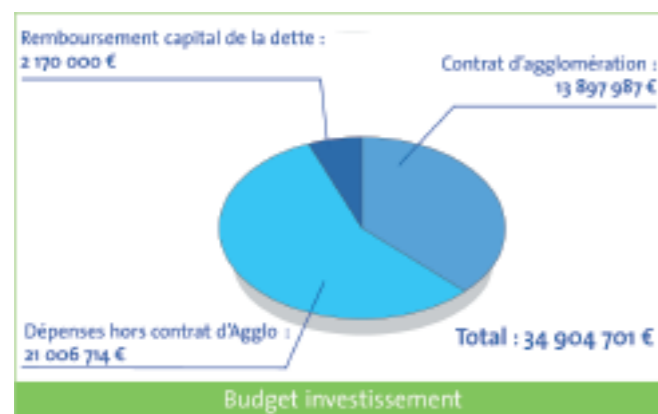
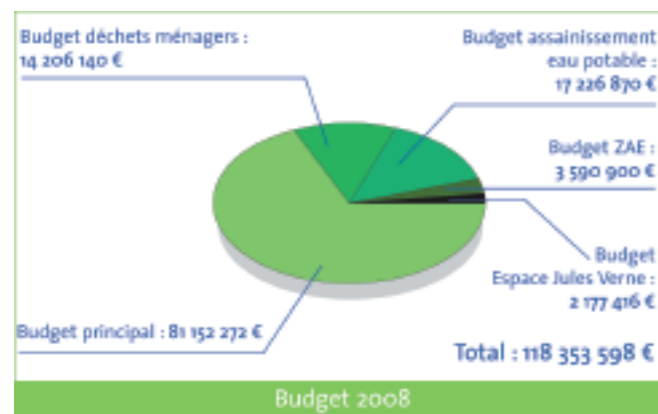


Budget de fonctionnement

En investissement, le budget 2008 assure la poursuite des actions du contrat d'agglomération et l'achèvement de projets : hôtel d'entreprises dans le Techniparc, circulations douces, plan lumière, eaux pluviales... 40% du budget sont consacrés à la réalisation du contrat d'agglomération qui doit s'achever en 2009.

Une enveloppe de 4 millions d'euros est consacrée aux programmes pluriannuels, éclairage public, transports, espaces naturels... S'y ajoute la participation aux travaux de changements des branchements plomb de l'eau potable.

Michel Carreno



L'eau, un enjeu de civilisation

Pendant la fête de la ville le 14 juin, un débat sur l'eau vous sera proposé à 15h30 sous le chapiteau.

Le thème de l'eau a été retenu pour l'édition 2008 de la fête de la ville. La plupart des stands déclineront cette thématique universelle. En effet, l'eau est une constante, il est possible d'y réfléchir de bien des façons des points de vue économique, écologique ou politique comme le dit le maire dans son éditorial (voir page 2).

Enjeu local

Le débat abordera des points locaux comme par exemple le changement des branchements plomb dans les villes de l'agglomération du Val d'Orge. Enjeu de santé publique, il s'agit aussi d'un enjeu écologique et économique car le changement des branchements permet de maîtriser les fuites qui consomment énormément et finissent par générer des sommes conséquentes.

Enjeu sociétal

L'eau ressource essentielle est aujourd'hui gérée par des groupes industriels tels que la Lyonnaise des Eaux ou la Générale des Eaux. Leur activité certes complexe et soumise à des directives de qualité très



strictes génère des profits énormes que paient les consommateurs. De nombreuses villes pensent à réintégrer leurs contrats en régie. Est-ce possible, souhaitable, rentable? Cette dimension du service public de l'eau sera aussi un thème qu'aborderont les participants au débat.

Enjeu international

La moitié de la planète est confrontée au problème de l'eau. Il s'agit soit de sa piètre qualité, et dans certains pays de

l'absence totale de qualité, soit de sa rareté. Dans les deux cas, les populations sont menacées de maladies graves, et la mortalité causée par l'ingestion d'eaux stagnantes ou non dépolluées est extrêmement importante. La question est si grave que de nombreux prévisionnistes ont tiré depuis longtemps la sonnette d'alarme. La conjonction de la rareté de l'eau et des dérèglements climatiques pourrait conduire à de véritables guerres de l'eau. La planète doit prendre conscience que l'eau est devenue un enjeu de civilisation, des programmes de coopération internationale devraient s'intensifier afin que l'assainissement ne soit plus le privilège des pays développés. Mais attention, une ressource rare est aussi source de profit, la catastrophe annoncée n'en serait que plus grande si la mar-

chandisation prenait le pas sur l'urgence sanitaire. L'accès à une eau de qualité devrait être un droit des peuples au même titre que la vie est un droit.

Sont pressentis pour ce débat, outre Michel Humbert, maire de Fleury-Mérogis, Messieurs Montalescot, vice-président de l'agglomération du Val d'Orge et Touly, syndicaliste de Veolia.

• Rendez-vous sous le chapiteau dès 15h30.

Michel Carreno

- Prélèvements d'eau annuels dans le monde : 4000/5000 km³.
- Consommation : 2500/3000 km³.
- Les pays d'Asie, soit 61% de la population mondiale consomment annuellement 1500 km³.

- Le continent américain 300 km³, soit 14% du total mondial pour 13% de la population mondiale.
- L'Europe consomme 180 km³ dont 80 pour l'Europe de l'ouest.

LES PRÉLÈVEMENTS D'EAU DANS LE MONDE, EN M³/HABITANT/AN

États-Unis → 1840	Allemagne → 532
Canada → 1623	Maroc → 387
Espagne → 1040	Vietnam → 371
Italie → 976	Royaume-Uni → 292
Australie → 839	Sénégal → 151
Japon → 735	Cambodge → 48
France → 547	Tchad → 26

Passeur d'idées

L'organisation municipale s'est enrichie d'une délégation aux Retraités et Personnes âgées, à la Citoyenneté et au Service public. Elle a été confiée à Hervé Corzani avec qui "la Feuille" s'est entretenue.

Comment concevez-vous votre rôle d' élu ?

Il s'agit avant tout d'être à la disposition de la population. Je pense que la mission est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de tous, mission d'autant plus importante qu'elle s'inscrit dans un contexte difficile dans nombre de domaines et en particulier dans celui du pouvoir d'achat. Les élus doivent par conséquent tout faire pour que le respect et la dignité des personnes soient au cœur de leur action. C'est la raison pour laquelle je pense que l'outil privilégié de cette action est le service public, qu'il convient de défendre et d'améliorer.

Votre délégation recouvre de nombreux domaines, n'est-ce pas difficile à gérer ?

Au contraire, ma tâche est facilitée par le fait que les trois domaines qui sont de ma responsabilité sont complémentaires, cette transversalité est une chance. La citoyenneté par exemple est le fil rouge de l'action. Être citoyen, c'est se mêler de ce qui nous regarde, dans tous les domaines qui font la vie. Le service public c'est la mise en œuvre des décisions qui sont utiles pour la ville, ce dont doivent bénéficier toutes les catégories de population et en particulier nos aînés trop souvent fragilisés par l'âge, la maladie ou des conditions de vie précaires.

Parlons de la citoyenneté, en quel sens souhaitez-vous la voir évoluer ?

Elle doit d'abord être le fait de chacun. Trop de personnes pensent que leur implication consiste à mettre un bulletin de vote dans l'urne. Ce n'est pas ma conception, car le vote doit être l'acte

final d'une démarche globale qui consiste en l'investissement de tous au travers des associations, des partis, des syndicats ou de toute autre organisation au service des gens. Je n'invente rien, je ne parle que de démocratie et de rien d'autre. Elle consiste à libérer la parole pour que les habitants vivent leur responsabilité pleine et entière. Sans exclusive, car les élus doivent être jugés sur leurs actes et leur capacité à prendre les bonnes décisions au bon moment. Ils doivent aussi pouvoir répondre aux expressions de la population.

Cette conception a été l'objet de nombreuses discussions au niveau national.

N'y-a t-il pas le risque de la déresponsabilisation de l' élu ?

Dans le contexte politique d'aujourd'hui sans doute peut-on voir un risque, mais je ne crois pas que le fait de permettre aux individus de pleinement construire leur ville soit une déresponsabilisation de l' élu. Au niveau local comme au niveau national, les actions doivent être communes et il revient à une municipalité de les soutenir dans nombre de domaines. Il lui revient aussi de faire de l'éducation populaire pour élever en quelque sorte le niveau de conscience. Ce faisant, l' élu n'a d'autre choix que de s'élever en même temps.

Pour moi, cela signifie qu'une équipe d'élus se doit de tendre à être en phase avec la population.

Quelle politique souhaitez-vous mettre en place pour les aînés ?

Le maire a voulu démontrer son intérêt pour les seniors en créant une délégation spécifique. Cette partie de notre popula-

tion mérite une attention particulière puisque comme je l'ai déjà dit, une trop grande partie d'entre elle subit la dureté de la vie. C'est particulièrement injuste, ils ont travaillé toute leur vie et ont contribué à gagner les acquis sociaux dont nous bénéficions aujourd'hui. La municipalité entend que pas une personne âgée ne soit abandonnée à son sort. Les services seront attentifs comme ils l'ont été par le passé, nous soutiendrons les initiatives de toute sorte qu'il s'agisse d'activités ludiques, de sorties ou de soutien aux actions qu'ils ne manqueront pas d'engager. Là encore, le service public sera l'élément clé.

Même question pour la citoyenneté ?

D'abord, nous nous appuyons sur ce qui existe. Dans le précédent mandat, les comités de quartier ont démontré l'envie des gens de participer, dans tous les sens du terme. Nous devons aller plus loin en étant toujours plus et mieux en contact avec la population. Nous voulons redynamiser les comités de quartier en favorisant une participation plus forte et plus active. Je souhaite pour ma part une évolution à terme vers des conseils de quartier, une formule de rencontres et d'échanges sur des sujets d'ordre général. Il s'agirait d'une sorte de « boîte à idées », de lieu d'expérimentation de la démocratie de proximité. Mais, rien n'est figé, nous sommes en début de mandat et cette idée, comme d'autres, est à l'étape de la réflexion entre élus. En tout cas, les comités de quartier se tiendront comme de coutume en juin.

Toujours dans cette dimension citoyenne, je considère que la politique, au sens large, est véritablement noble car elle



consiste à investir la vie. Une équipe d'élus aussi compétente soit-elle ne fait rien si elle est seule. Aussi toutes les organisations ont leur place dans la ville : associations, partis, syndicats... Sans eux il n'y a pas de démocratie. Si je puis me permettre de m'éloigner un peu de notre ville, je fais le constat que ce gouvernement ne favorise pas ce nécessaire engagement citoyen qu'est l'engagement collectif. Encore une fois je suis persuadé que les associations, partis et syndicats contribuent chacun pour ce qui leur revient de la construction de l'esprit citoyen.

Vous vous revendiquez donc comme un artisan du rassemblement ?

Absolument. Il y a nécessité de se rassembler pour influencer sur le cours des choses. Encore un exemple : le Gouvernement procède à des transferts de charges sur les collectivités sans leur donner les moyens correspondants. Cette question et son naturel refus impliquent le rassemblement de celles et ceux qui ne veulent, ni ne peuvent d'ailleurs supporter ce désengagement des pouvoirs publics. Autre exemple, le maire a vu ses arrêtés sur l'interdiction des coupures d'eau et d'électricité et sur les expulsions locatives cassés par le préfet. Ensemble nous devrions protester contre cette décision. Mais tenez compte du fait que le

rassemblement que je préconise ne doit pas être seulement un outil « contre » mais aussi un outil « pour », pour construire, inventer, proposer des alternatives sans aucune exclusive. C'est toute la population et ces représentations diverses qui sont concernées.

Est-ce que le nouvel élu a changé le militant ?

Si être élu c'est bénéficier de plus de légitimité, alors le militant s'en est vu conforté dans ses convictions. Pour autant, être élu conduit à une réflexion peut-être plus aboutie. Ce qui m'apparaît comme essentiel est la complémentarité des deux postures qui se nourrissent l'une l'autre. Pour cette raison, je pense que chacun devrait avoir la possibilité au moins une fois d'intégrer une équipe d'élus afin de se mettre au service du collectif. Un élu n'est pas un notable, c'est un passeur d'idées.

Quels sont vos espoirs pour ce mandat ?

Un mandat réussi serait celui au terme duquel, l'ensemble des engagements de campagne serait réalisé en collaboration avec les habitants, vécus eux aussi comme les artisans de cette réussite pour la ville. Pour ce qui concerne ma délégation, je souhaite qu'au terme de ces six ans, la population se soit retrouvée dans le travail accompli.

Propos recueillis par Michel Carreno

Prochains comités et repas de quartier



Comités de quartier

- AUNETTES, vendredi 6 juin à 18h30 au pied de la statue.
- RÉSIDENCES, mardi 10 juin à 18h30 sur l'espace vert situé entre les rues Pierre-Brossolette et de l'Yerres.
- VILLAGE, vendredi 13 juin à 18h30 sous le chapiteau à la Pointe-Verte.

Repas de quartier

- Vendredi 20 juin aux AUNETTES (au pied de la statue) avec les associations Poerava et Réagir, dans le cadre du projet de ville. Dès 17h30, animations et tournoi de football.
- Dimanche 22 juin PLACE DES DROITS-DE-L'HOMME à midi (apéritif et matériel fournis par la commune).



J eudi 8 mai, les élus de la municipalité et les représentants des associations locales d'anciens combattants ont commémoré la victoire du **8 mai 1945**, point final de la Seconde Guerre mondiale. Après avoir déposé une première gerbe rue du CNR (Conseil national de la résistance) située dans le quartier des Aunettes, puis en avoir redéposé une seconde place du 8-Mai-1945 (centre commercial), monsieur le maire Michel Humbert et la quarantaine de participants se sont rendus au cimetière où l'harmonie de Viry-Châtillon les attendait. Précédant le cortège, les musiciens ont alors entonné une marche jusqu'au monument aux Morts. Après les interventions des représentants de l'Arac, l'Unc et la Fnaca, Michel Humbert a prononcé un discours apprécié sur la monstruosité de cette guerre idéologique, la reconnaissance éternelle à tous les libérateurs de l'Europe, l'importance de la mémoire et de la transmission. « Cette guerre, plus que toute autre, visait à détruire la culture européenne avec son métissage ancestral, ses échanges permanents. Elle visait à détruire l'homme en tant qu'être humain en triant les purs et les impurs, les aptes et les inaptes... 63 ans plus tard, nous devons commémorer cette victoire mais surtout nous en montrer dignes. Car puisqu'il s'agit de la victoire de la liberté et de la démocratie, plus que des droits elle nous insigne d'impérieux devoirs. Le devoir de nous mobiliser sans relâche pour préserver et développer l'unité des Européens qui ont su, quelles que soient leurs opinions, leurs divergences, leurs cultures nationales, les affrontements passés, maintenir un seul objectif : celui de construire une paix durable sur le continent qui a le plus fait de guerres et qui a inventé cette machine à déclencher la guerre : le nationalisme... Ensemble recueillons nous devant nos disparus et défendons notre idéal, nos valeurs et les droits de l'homme ». Suite à l'appel aux morts et aux dépôts de gerbes traditionnels, la Marseillaise, jouée par la fanfare, a conclu cette importante et émouvante cérémonie. * PLM



L a finale de la coupe de France de football n'a pas empêché un public de connaisseurs de vivre le concert du groupe **Les Doigts de l'Homme**. Bien lui en a pris car la prestation était exceptionnelle. Bonne surprise, en première partie le groupe d'amateurs (éclairés) **Les Démagos** (ci-dessus). Deux guitares, une contrebasse, un sax et deux chanteuses tous prometteurs. Prochain rendez-vous avec la « note bleue » dans le cadre de Jazz au Marcille qui comme tous les ans devrait tenir toutes ses promesses. * MC

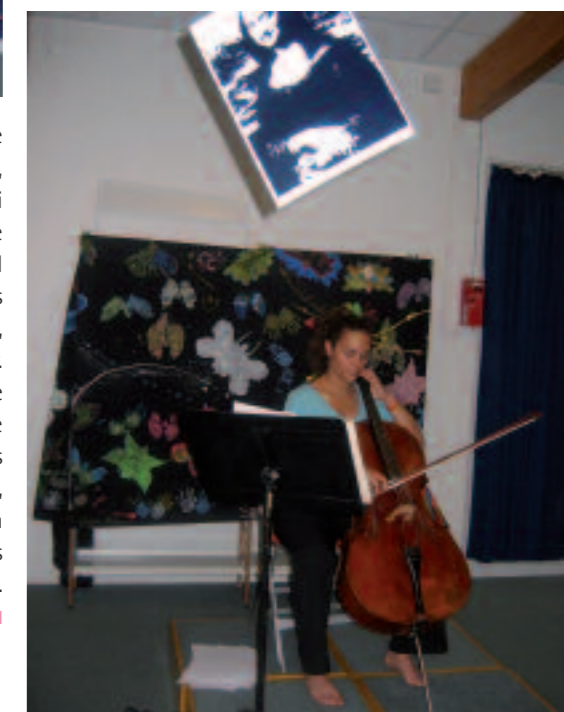
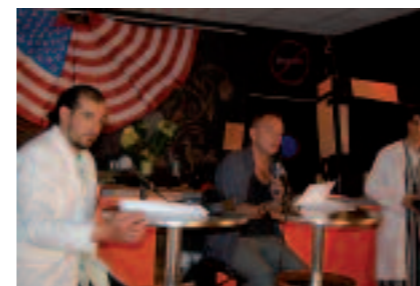
T oujours beaucoup de succès pour la **Plage aux chansons** proposée, régulièrement, le samedi matin à la médiathèque par Pierre-Jean Zantman. Accompagné de son incontournable guitare, l'auteur chanteur compositeur a l'art d'enchanter les petits et leurs parents qui répondent toujours présents à ses rendez-vous musicaux où l'on pioche des chansons que l'assemblée reprend en chœur dans la joie et la bonne humeur. * PLM



O riginaux, conviviaux, drôles, loufoques, les **Kfé imaginaire** du comédien Ulysse Fellous se suivent et ne se ressemblent pas. Seule constante, on y passe toujours un très bon moment et celui de mai dernier a conquis un auditoire composé de fidèles et de nouveaux « clients ». Accompagné d'un talentueux acolyte, le docteur Peccoriello, alias Ulysse Fellous, a jonglé avec l'actualité mêlant savamment ironie et réalité. Entre les conséquences de la déviation du gulf stream, le tirage au sort du premier réfugié climatique et l'intervention de Bruno Pascal Chevalier venu parler de son combat contre les franchises médicales, difficile de faire plus hétéroclite et pourtant cela a fonctionné. Installé autour de guéridons dans le foyer de la salle Malraux, transformé pour l'occasion, le public, qui joue de plus en plus le jeu de l'interactivité, n'a pas boudé son plaisir. * PLM



L a restitution publique de l'atelier dédié à la **lecture à voix haute** a attiré, vendredi 23 mai dernier, un large public qui n'a pas boudé son plaisir. Plaisir d'entendre des petites histoires de vie glanées par Paul Auster, plaisir de découvrir des variations fantaisistes, autour de la célèbre Joconde, troussées par l'auteur Hervé Le Tellier. Cet atelier conduit par le metteur en scène Jean-Michel Beugnet, qui rassemblait cette année neuf participants, sera reconduit dès septembre prochain. Si l'aventure vous tente, n'hésitez pas à contacter l'équipe de la médiathèque. Il est ouvert à tous les habitants et est totalement gratuit. * PLM



B ravo à l'ensemble des choristes du Cma ainsi qu'à **Sabia**, le groupe vocal brésilien de Roberto Moura, qui a offert, samedi 17 mai dernier, un tour du monde en chansons à un

public venu nombreux. Mention spéciale aux groupes vocaux junior, adolescents et adultes ainsi qu'à l'ensemble vocal jazz qui, guidés, respectivement, par les talentueuses enseignantes

du Cma, Stéphanie Ballet et Guylenn Delassus, ont su transmettre à l'auditoire leur joie de chanter tous ensemble. * PLM



Inauguration



La nouvelle salle des sports sera inaugurée samedi 7 juin à 11 heures.

En présence de Marcel Cerdan junior et d'anciens champions de boxe :

→ 11h30 à 13h : visite des équipements et diffusion sur écran géant d'un documentaire sur Marcel Cerdan et sur Colette Besson dans les deux salles.

→ 12h : apéritif puis de 14h à 19h, tournoi de football en salle pour les adultes avec des équipes formées de membres d'associations de la ville, d'agents communaux et d'élus.

Dans la salle Besson et dans la salle Cerdan, initiations à certaines disciplines de l'athlétisme pour les enfants.

→ 20h30 : bal populaire avec Marc Perrone.



Grand bal populaire avec Marc Perrone

Indissociable de l'accordéon diatonique qui, grâce à lui, a retrouvé toutes ses lettres de noblesse, Marc Perrone est un passionné de musique qui a donné des milliers de concerts dans toutes sortes de salles et sur les cinq continents.

Fils d'immigrés italiens fuyant le fascisme, Marc Perrone découvre, enfant, l'accordéon lors d'une fête de l'Humanité. Il apprend en autodidacte et fréquente les milieux musicaux folks et traditionnels de la capitale.

Au cours des années 70, il effectue un tour de France pour collecter témoignages et conseils de nombreux musiciens traditionnels. Au fur et à mesure de ses rencontres (Marcel Azzola, Bernard Lubat, Michel Portal...) il se dirige également vers le jazz et l'improvisa-



tion. Sa musique tend aujourd'hui à une osmose de tous ces genres. Passionné de cinéma, il signe de nombreuses musiques de film aux côtés de grands réalisateurs comme Bertrand Tavernier, avec lequel il collabore à plusieurs reprises (Un dimanche à la campagne, La vie et rien d'autre, L 627). Déjà venu à Fleury il y a quelques années, il revient samedi 7 juin prochain au soir,

PLM



Tango-jazz

À l'occasion de la fête de la Musique, rendez-vous dans le parc des Marcille pour une soirée jazz aux accents arc-en-ciel.

Jazz au Marcille, rendez-vous annuel autour du jazz, est l'un des moments les plus jubilatoires et conviviaux de la saison culturelle. Installée dans un décor champêtre à taille humaine, la scène accueille depuis plusieurs années des artistes de grande qualité. Basée sur un partenariat étroit entre le Centre musical et artistique et le service culturel, l'édition 2008 offre cette fois-ci une carte blanche à Jean-Marc Philippon, enseignant accordéon chromatique, qui a choisi d'inviter une formation d'excellente facture, Amachao, et de monter sur scène avec son propre groupe, K_togan. Une fête de la musique qui aura par conséquent, ce samedi 21 juin, une couleur aux reflets tango-jazz qui devrait séduire un large public.

K_togan

Fondateur du groupe K_togan, créé en 2000, Jean-Marc Philippon est un ardent défenseur de son instrument, l'accordéon classique, qui a acquis depuis peu ses lettres de noblesse en rentrant dans le cursus du conservatoire supérieur de



Paris. « L'accordéon offre une palette très large qui va bien au-delà du musette. » Amateur de tango et de ses maîtres depuis toujours (Astor Piazzolla, le Cuarteto Cedron...), l'accordéoniste s'en inspire dans ses compositions sans s'y enfermer. « Sensibilisé à la musique contemporaine et au jazz, K_togan se nourrit de racines musicales variées tout en restant fondamentalement tango. »

Amachao

Peu importe la destination, c'est le voyage qui compte ! Choisi à l'unanimité pour ses capacités à mettre en valeur l'accordéon, Amachao est un quartet envoûtant qui a l'art de « transporter » son public



K_togan

→ JAZZ AU MARCILLE

Parc des Marcille, rue des Petits-Champs
Samedi 21 juin à partir de 19h30

1^{re} partie : ateliers jazz et musiques actuelles du Cma avec le pianiste Arnaud Gransac, le saxophoniste Jean Richardet et l'ensemble vocal jazz de la chanteuse Guylenn Delassus - 2^e partie : K_togan - 3^e partie : Amachao.

Entrée libre - Restauration légère sur place

grâce à ses compositions aux influences diverses et variées. Composée d'une contrebasse, d'une batterie et de deux accordéons, la formation délivre un répertoire qui repose sur les compositions de Thelonious Monk et leurs liens spontanés avec l'Opéra romantique (Verdi, Puccini...) et les Maîtres de l'accordéon (Marcel Azzola, Galliano...). Une relecture nourrie par la rencontre de traditions musicales apparemment aussi éloignées que le bel canto, le musette et le jazz. Dernière précision de bon augure, Amachao signifie « Sésame, ouvre-toi ! »

Patricia Lacan Martin



Amachao

Histoire d'y voir

Inspiré d'un conte guyanais poétique et social, *Histoire d'y voir* est un spectacle sonore et musical qui montre la confrontation de deux mondes : l'un représenté par deux hommes à la fois maladroits et drôles faisant preuve de froideur et de technicité, l'autre, figuré par des personnages imaginaires mais pleins d'humanité et de vie. Évoquant la pauvreté et l'exil, ce spec-



tacle étonnant a l'art d'émouvoir les petits et les grands. PLM

→ HISTOIRE D'Y VOIR

Mercredi 25 juin à 10h30 au Cma

Entrée gratuite

Public : à partir de trois ans

Réservation obligatoire au

01 60 16 84 29

La « Casa de abuelos »

Michel Humbert, a inauguré la « Casa de abuelos » de la ville cubaine de Cienfuegos.

La coopération décentralisée est un axe important de la municipalité qui consiste en l'aide qu'apporte la ville à des programmes de développement dans les pays émergents. Dans nos précédentes éditions, nous avons évo-

qué ce projet de « Casa de abuelos », la Maison des grands-parents édifée dans la ville cubaine de Cienfuegos. Cette structure d'accueil de jour propose aux anciens un accueil personnalisé tous les jours de la semaine. Ils s'y retrouvent pour déjeuner, suivre s'ils le souhaitent, des programmes de prévention adaptés, ils s'y distraient aussi bien sûr. Des personnels médicaux et socio-éducatifs reçoivent les anciens dans un cadre adapté et convivial. La structure

est construite en pleine ville, afin que les personnes accueillies ne soient pas trop éloignées de leurs lieux de vie. Michel Humbert a coupé le ruban traditionnel devant un public nombreux et a participé à un après-midi chaleureux et convivial. Le succès de cette opération en amènera sans doute d'autres, la municipalité réfléchit à une participation active à des programmes éducatifs entre autres. Nous y reviendrons.

Michel Carreno



La mairie

12, rue Roger-Clavier
 BP 107
 91706 Fleury-Mérogis
 Cedex
 Tél. : 01 69 46 72 00
 Courriel : mairie@mairie-fleury-merogis.fr
 Site internet : www.mairie-fleury-merogis.fr
 Horaires d'accueil :
 Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30.
 Samedi : de 9h à 12h.
 Fermée le mercredi.

Le site internet

www.mairie-fleury-merogis.fr
 Consultation gratuite à la médiathèque Elsa-Triolet.

Maison de justice et du droit

Le Trianon, 72 route de Corbeil, 91360 Villemoisson-sur-Orge.
 Tél. : 01 69 46 81 50
 Fax : 01 69 46 81 57
 Courriel : mjd@agglo-valdorge.fr
www.agglo-valdorge.fr
 Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Conseil communautaire

Le prochain conseil communautaire du Val d'Orge aura lieu mercredi 25 juin à 20h30 au Trianon à Villemoisson-sur-Orge.

Les agents de liaison

Les rotations des agents de liaison dans les quartiers font l'objet d'une réorganisation fonctionnelle. Si vous avez des interrogations, suggestions sur la vie de votre quartier, n'hésitez pas à les contacter. Ils sont joignables :
 - par téléphone en mairie : 01-69-46-72-29
 - par mail : solene.k@mairie-fleury-merogis.fr

Les comités de quartier

Régulièrement avec votre maire et vos élus, des informations, des échanges sur l'actualité locale, mais aussi des projets à construire ensemble. Renseignements auprès des agents de liaison et du secteur Citoyenneté au 01 69 46 72 23.

Les boîtes à idées

Destinées à recueillir des suggestions sur l'amélioration de la ville et le service public municipal, elles sont à votre disposition en mairie, à la médiathèque ou au local jeunesse-Pij au centre commercial.

Une boîte aux lettres électronique

Vous souhaitez joindre les services de la mairie : mairie@mairie-fleury-merogis.fr

Le Point information jeunesse



Lieu d'accueil et d'information sur la formation, l'emploi, les loisirs, la prévention, les vacances..., le Pij est ouvert à tous. Il offre des outils de communication et de recherche, un accompagnement individuel destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Accueil : au centre commercial de la Poste, place du 8-Mai-1945, les mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.
 Tél. : 01 69 72 19 66 - Fax : 01 69 72 19 65
 Courriel : pij@mairie-fleury-merogis.fr

La médiathèque Elsa-Triolet

59, rue André-Malraux
 91700 Fleury-Mérogis
 Tél. : 01 60 16 30 60
 Courriel : mediatheque@mairie-fleury-merogis.fr
 Horaires d'ouverture :
 Mardi : de 10h à 12h30 et de 15h à 18h.
 Mercredi : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
 Vendredi : de 15h à 19h.
 Samedi : de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

Le service de la jeunesse

Rue André-Malraux, salle Louis-Daquin.
 Tél. : 01 60 16 02 99 ou 01 69 72 19 70 au centre commercial.
 Accueil :
 • En période de vacances scolaires, du lundi au samedi de 14h à 19h, les mardi et vendredi de 10h à 12h.
 • Hors vacances scolaires, les mardi et vendredi de 14h à 17h30, les mercredi et samedi de 14h à 19h.

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu lundi 16 juin à 20h30 en mairie.

Les permanences des élus



Les élus reçoivent sur rendez-vous.

- **Le maire, Michel Humbert**, le jeudi de 17h45 à 19h30. Tél. : 01 69 46 72 23
- **Les adjoint(e)s**
Tél. : 01 69 46 72 44
- > Brigitte Manilève, adjointe chargée des Travaux.
- > David Derrouet, adjoint chargé de la Culture.
- > Martine Guyot, adjointe chargée de l'Action sociale et de l'Habitat.

- > Laurence Lespinard, adjointe chargée du Développement durable, de l'Action économique, de l'Emploi et du Commerce local.
- > Frédéric Dufossé, adjoint chargé de l'Enfance et de la Petite enfance.
- > Hervé Corzani, adjoint chargé de la Citoyenneté, des Retraités et des Personnes âgées et des Services publics.

- > Nathalie Batard, adjointe chargée du Scolaire et de la Réussite éducative.
- > Abdelhamid Yassine, adjoint chargé du Sport et de la Vie associative.

- **Marjolaine Rauze**, maire de Morsang-sur-Orge et conseillère générale de notre canton, sera absente de la vie publique durant la prochaine période devant subir un traitement médical pour

combattre le cancer dont elle est atteinte. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

- **Julien Dray**, député de l'Essonne, reçoit sans et sur RDV à sa permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 130, avenue Gabriel-Péri. Tél. : 01 69 25 08 04. Courriel : julien_drays@hotmail.com

Exprimez-vous

Le forum citoyen est une façon rapide et efficace de vous adresser à vos élus.

www.mairie-fleury-merogis.fr



> Accueil des nouveaux habitants de Fleury-Mérogis

Vous venez de vous installer à Fleury-Mérogis ou vous y emménagerez dans les semaines ou les mois à venir, alors remplissez sans attendre ce coupon afin de recevoir une invitation à la réception des nouveaux habitants. Le maire et la municipalité seront heureux de vous rencontrer, de vous présenter la ville et de répondre à vos questions.

M^{me}, M^{lle}, M.

Adresse

Téléphone

Arrivée le

Nombre de personnes (enfants, adultes)

Coupon à retourner au :

- Service Citoyenneté, hôtel de ville, 12 rue Roger-Clavier, BP 107, 91706 Fleury-Mérogis Cedex Tél. : 01 69 46 72 23 ou 01 69 46 72 29
- Vous pouvez également le remettre aux agents de liaison lors de leurs visites de quartier.

Le carnet



Ils sont nés

- **KHIDER Sara** née le 1/4/2008
- **BLANC Emmeran, Emmanuel, André, Marie** né le 11/5/2008
- **MAROIS Matéo, David** né le 13/5/2008

Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont plus publiées dans "la Feuille". Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'état civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.



Guide santé

Protection infantile changement d'horaires

Service de prévention santé gratuit pour les enfants de 0 à 6 ans. Ouvert à tous, 70 rue André-Malraux, Maison de la petite enfance.
Tél. : 01 69 46 67 06.
Ouvert les : lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30; mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30; mercredi de 13h30 à 16h30.
Consultations médicales l'après-midi sur rendez-vous.
Consultation psychologue sur rendez-vous.

Médecins généralistes

Patrick CHAPUZOT :
4, rue Salvador-Allende
Tél. : 01 60 15 82 83
Walter FELDER :
3, rue de la Chalouette.
Tél. : 01 60 16 66 99
Sylvie BERNARD :
3, rue Pablo-Picasso
Tél. : 01 69 04 11 59

Tour de garde

(des médecins généralistes, week-ends et jours fériés)
Urgence de nuit :
de 20h à 8h.
Urgence de week-end :
du samedi 18h au
lundi 8h.
Urgence de jour férié :
téléphoner au médecin de garde.
Tél. : 01 69 25 83 58

SOS médecins 91

24h sur 24.

Tél. : 01 69 25 91 91

SOS Amitié...

à l'écoute des personnes en situation de mal-être.
Tél. : 0 820 066 066 (0,12 euros/mn)

Urgences médicales

24h sur 24. Composer le 15

Allo Enfance maltraitée

24h sur 24. Numéro vert national : 119 (appel gratuit).
Infirmières libérales
Soins à domicile ou au cabinet.
Madame LENTIN-ÉMILE :
5, place Aimé-et-Marie-Geoffroy à Morsang-sur-Orge.
Tél. : 01 69 44 04 69 (personnel) ou 01 69 04 45 80 (bureau) ou 06 78 29 02 40
Sylviane RAZAFIMAHALEO et Malika MOUMEN :
10, allée Cavalière à Sainte-Geneviève-des-Bois.
Tél. : 01 60 16 61 85 ou 06 08 16 32 78

Dentistes

10, rue de l'Orge
KORBER : 01 60 16 64 17
SONIGO : 01 60 16 56 86

Pharmacies

ROBERT Arlette :
5, place du 8-Mai-1945
Tél. : 01 60 15 80 83
PERRIN : 2, Route-Nationale
Tél. : 01 69 24 39 90

Centre médico psycho-pédagogique

Le CMPP est un lieu d'accueil, d'écoute et d'aide pour les parents qui s'interrogent sur les difficultés qu'ils rencontrent avec leurs enfants âgés de 0 à 20 ans.
Adresse : 6, rue du CNR.

Ouverture : lundi de 16h à 19h, mercredi de 13h30 à 17h30, jeudi de 15h à 18h30.

Tél. : 01 60 16 02 69

Kinésithérapeute

Spécialisé en kiné respiratoire
Gérard SEIGNEUR
15, rue Roger-Martin-du-Gard à Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél. : 01 60 15 36 31 ou 06 10 80 15 82

Centre Jean-Moulin

Établissement de réadaptation professionnelle
8, rue Roger-Clavier
Tél. : 01 69 25 66 00
Maison de retraite médicalisée Marcel-Paul
8, rue Roger-Clavier
Tél. : 01 69 25 65 38
80 lits dont 75 en cure médicale. Accueille les personnes âgées valides ou invalides, nécessitant des soins permanents.
Centre hospitalier Manhès

8 rue Roger-Clavier, 91712 Fleury-Mérogis Cedex
Tél. : 01 69 25 64 00
Tiers-payant
Conventions mutuelles

Consultations externes :

- Laboratoire d'analyses. RDV : 01 69 25 64 91
- Radiologie, échographie, doppler veineux, mammographie. RDV : 01 69 25 67 49
- Néphrologie, hypertension artérielle. RDV : 01 69 25 64 96
- Maladies métaboliques, nutrition, endocrinologie, diabète, cardiologie, échocardiographie, holter cardiaque et tensionnel, psychiatrie, sevrage tabagique. RDV : 01 69 25 64 64

Hospitalisation :

- Soins de suite (37 lits) Tél. : 01 69 25 67 07
- Médecine (2 lits) Tél. : 01 69 25 67 07
- Psychiatrie (30 lits) Tél. : 01 69 25 67 52
- Hémodialyse (14 postes) :** Tél. : 01 69 25 64 96
- Autodialyse (12 postes) :** Tél. : 01 69 25 65 27



Taxis

- M. Thiourt :
06 08 81 60 60
ou 01 69 04 56 57
- M. Péreira :
06 08 02 02 85
ou 01 69 51 37 36



Qualité de l'air

L'indice ATMO caractérise la qualité de l'air globale pour l'ensemble de la région parisienne. À Fleury-Mérogis : indice 5 au 21/5/2008.

Source : Airparif (Association pour la surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France).

Indices :
1-2, très bon.
3-4, bon.
5, moyen.
6-7, médiocre.
8-9, mauvais.
10, très mauvais.



Caisse d'allocations familiales

Trois permanences administratives :

- Grigny Grande-Borne, 16 place aux Herbes, chaque mardi, à l'exception du 1^{er} mardi matin de chaque mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ;
- Grigny 2, centre municipal Pablo-Picasso (face au 7 avenue des Sablons), le jeudi de 13h50 à 16h ;
- Morsang-sur-Orge, centre de Sécurité sociale, 34 avenue René-Cassin, chaque lundi de 13h30 à 16h30.

Assistants sociaux

À Fleury-Mérogis, dans les locaux de la Maison de la petite enfance, sur rendez-vous à prendre auprès de la Maison départementale des solidarités, tél. : 01 69 46 57 60. Consultation gratuite.

PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi du Val d'Orge)

Pour les adultes à partir de 26 ans en recherche d'emploi ou de formation. Permanence d'accueil en mairie de Fleury. Prendre rendez-vous auprès du service social de la mairie. Tél. : 01 69 46 72 30

Conseillère : Madame Françoise Saison.

Siège : association Aile, 126 avenue Gabriel-Péri, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois. Tél. : 01 69 04 41 03

Permanence d'un notaire

Un notaire tient une permanence gratuite les premier et troisième mardis de chaque mois à la Chambre des notaires de l'Essonne d'Évry-Village, 14 rue des Douze-Apôtres, de 9h à 12h sur rendez-vous. Tél. : 01 60 78 01 27

Huissiers de justice

Le Centre d'information des huissiers de justice situé dans l'immeuble "Le Mazière", rue René-Cassin à Évry tient une consultation gratuite le jeudi de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous. Tél. : 01 69 36 36 37

Avocat conseil

En mairie de 10h15 à 11h45. Prochaine consultation : vendredi 27 juin (M^e Ducreux-Amour).

Mission locale du Val d'Orge

Pour les jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés, en recherche d'emploi ou de formation.

Les permanences ont lieu en mairie les mardi et jeudi. Renseignements en mairie. Tél. : 01 69 46 72 17
Prise de rendez-vous au : 01 69 46 72 00

Horaires d'ouverture du cimetière

- Période estivale : du 1^{er} avril au 30 septembre de 8h à 19h.
- Période hivernale : du 1^{er} octobre au 31 mars de 9h à 17h30.

Savoir-vivre

Respecter le voisinage

Afin de respecter la quiétude de tous, il est bon de rappeler quelques règles simples qui simplifieront sans doute les rapports de voisinage. Les activités d'été sont source de bruit alors attendons 10 heures le matin pour tondre les pelouses ou pour faire fonctionner en extérieur de l'outillage électrique.

Il est recommandé de ne pas parler ou rire trop fort au pied des immeubles, il faut penser à ceux qui se lèvent tôt car juillet et août ne sont pas des mois de vacances pour tout le monde. Attention aux barbecues, qu'il vaut mieux orienter en fonction du vent pour que les fumées n'envahissent pas le quartier.

Enfin, pensons que la circulation des cyclos, quads et scooters outre qu'elle est bruyante, est interdite sur les parties communes des lotissements et sur tous les espaces verts.

Passer un bon été, c'est facile à condition que chacun y mette du sien. *

Maison d'arrêt

Mutations

M. Paul Louchouart est le nouveau directeur de la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Il remplace M. Joachim Pueyo nommé inspecteur territorial pénitentiaire de la région Nord de la France. Nous souhaitons pleine réussite à Messieurs Louchouart et Pueyo dans leurs nouvelles responsabilités. *



Commémoration

Appel du 18 juin 1940

La municipalité commémorera l'Appel du 18 juin 1940 prononcé par le général De Gaulle le mercredi 18 juin 2008 à 14h30. Une gerbe sera déposée devant la stèle commémorative, rue du Général-de-Gaulle. *



Formation

Secourisme

En raison des épreuves du brevet du collège prévues le jeudi 26 et vendredi 27 juin 2008, la session de formation de Secourisme «PSC 1» aura lieu le mardi 1^{er} et le mercredi 2 juillet 2008 au même horaire : 10h-18h à la salle Wiener. *

Loisirs

Brocante

La traditionnelle brocante se tiendra sur le parking de la Mérantaise dimanche 8 juin de 9h à 18h. *



Jeunesse

Mission Locale

Les jeunes en recherche d'emploi pourront désormais prendre directement rendez-vous auprès de la mission locale de Sainte-Geneviève-des-Bois au 01 69 04 03 04 où leur sera proposée une rencontre avec leur conseiller référent. *

Handicap

Dyspraxie

L'association Dyspraxique Mais Fantastique (DMF) sera présente au sein du forum du handicap 91 qui aura lieu dimanche 22 juin, de 10h à 17h30, dans le parc du château de Chamarande. DMF propose à toutes les personnes intéressées de participer à un pique-nique pour se rencontrer, faire connaissance, échanger et passer un bon moment. *



Enfance-Scolaire

Carte de transport des collégiens



Comme chaque année la ville prend en charge la carte de transport des collégiens.

Deux possibilités sont offertes :

- La carte OPTILE qui donne droit à un aller retour par jour et qui est prise en charge financièrement à 100% par la commune.
- La carte IMAGIN'R qui permet de voyager plusieurs fois par jour et qui peut être utilisée lors des congés scolaires. Pour celle-ci une participation financière de 20 euros est demandée aux familles.

Les imprimés seront à votre disposition à partir de la mi-juin au service Enfance-Scolaire qui reste à votre disposition pour tout renseignement au 01 69 46 72 20. Les demandes de renouvellement de la carte IMAGIN'R seront transmises directement par l'organisme aux familles, mais devront être déposées au service scolaire.

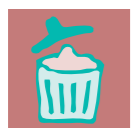
Rappel : toute demande de carte doit obligatoirement être enregistrée et transmise par le service scolaire. *

Restauration et centre de loisirs

Le service Enfance-Scolaire est à votre disposition dès le mois de juin et tout l'été pour inscrire ou renouveler les inscriptions de vos enfants à la restauration et au centre de loisirs. Il suffit de vous présenter au service muni du ou des carnet(s) de santé de vos enfants et de vos coordonnées personnelles et professionnelles. Ces fiches d'inscription sont transmises dans les structures et sont indispensables pour un accueil en toute sécurité. *

Inscriptions au centre de loisirs cet été

Pour les prochaines vacances d'été, pensez à inscrire vos enfants en remplissant la fiche de réservation du 4 au 21 juin exclusivement, sur place au centre de loisirs ou au service enfance en mairie. Le centre de loisirs sera ouvert du lundi 7 juillet au lundi 1^{er} septembre inclus. *



Calendrier des collectes

> LES ENCOMBRANTS

Collectifs : 11 et 25 juin.
Pavillons : le dernier mercredi de chaque mois (25 juin).
La liste des encombrants acceptés est disponible en mairie.
> LA DÉCHÈTERIE MOBILE. Samedi 28 juin, rue de l'Écoute-s'il-Pleut.

> LES DÉCHETS VERTS

Le lundi, dans les sacs papier et en fagots d'un mètre maximum, liés.
> LE VERRE (bornes)
En apport volontaire.
> LES EMBALLAGES ET LE PAPIER (bac orange ou jaune)
Le jeudi.

> LES ORDURES MÉNAGÈRES (bac marron)

Les lundi et jeudi.
Les encombrants, emballages, ordures ménagères et déchets verts doivent être sortis la veille au soir.
Vous pouvez également porter vos déchets à l'espace écologique de Sainte-Geneviève-des-Bois, rue Paul-Langevin (près de

la caserne des pompiers). Les cartes d'accès à la déchetterie sont désormais retirables aux services techniques du Val d'Orge, tél. : 01 69 72 20 07.
Pour tout renseignement, un numéro vert (gratuit) vous permet de contacter l'agglomération du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 18h au 0 800 293 991



Jazz au Marcille le 21 juin



Magazine municipal d'information
12, rue Roger-Clavier
BP 107 - 91706 Fleury-Mérogis Cedex
Site : www.mairie-fleury-merogis.fr

Directeur de la publication
Michel Humbert
Directeur de la communication
Michel Carreno
Rédaction
Michel Carreno, Patricia Lacan Martin
Photos
Michel Carreno, Patricia Lacan Martin, services municipaux, DR
Maquette
Sophie Rouxel
Secrétariat, rédaction
Lydia Nandjaye
Conception graphique
Caroline Pauchant,
Atelier Michel Bouvet
Impression
LVRI
Distribution
Espace Impression

Couverture
Fête de la ville

vendredi 6 juin

Comité de quartier des Aunettes, 18h30 au pied de la statue.

samedi 7

Inauguration de la salle des sports Colette-Besson, 11h au complexe sportif Jacques-Anquetil. À 20h30 bal populaire avec Marc Perrone.

Lire page 12

dimanche 8

Brocante de 9h à 18h, parking de la Mérantaise.

mardi 10

Comité de quartier des Résidences, 18h30 sur l'espace vert entre les rues Pierre-Brossolette et de l'Yerres.

vendredi 13

Comité de quartier du Village, 18h30 sous le chapiteau à la Pointe-Verte.

samedi 14

Fête de la ville, à partir de 14h à la Pointe-Verte.

À 22h30 spectacle

Tentacion Cubana.

Lire pages 4-5

lundi 16

Conseil municipal, 20h30 en mairie.

mercredi 18

Commémoration de l'appel du 18 juin 1940. Rendez-vous à 14h30 rue du Général-de-Gaulle.

Lire page 19

samedi 21

Jazz au Marcille, 19h30 dans le parc des Marcille, rue des Petits-Champs.

Lire page 13

mercredi 25

Histoire d'y voir, spectacle jeune public, 10h30 au Cma.

Lire page 13

Suspension des arrêtés du maire

S'appuyant sur l'idée que tant que tout n'a pas été fait pour permettre aux gens de rester chez eux, il n'est pas juste de les expulser, le maire avait pris un arrêté anti-expulsions locatives, accompagné d'un second arrêté interdisant les coupures de gaz, d'eau et d'électricité. Suite à ces arrêtés, le préfet de l'Essonne a assigné Michel Humbert au Tribunal administratif. Il s'y est rendu pour le jugement, accompagné de M^{mes} Guyot-Dufraisse et Manilève maires-adjointes, M^{me} Chevillard,

POST-SCRIPTUM

Offres d'emploi

La ville de Fleury-Mérogis recrute :

- 1 assistant(e) petite enfance de crèche collective à temps complet

Sous la responsabilité de la directrice de la crèche collective, vous accueillerez des enfants âgés de 3 mois à 3 ans en crèche collective.

Profil :

- Diplôme d'auxiliaire de puériculture (obligatoire)
- Concours d'auxiliaire de puériculture (souhaité)
- Vous avez une expérience d'assistant(e) de petite enfance.

Poste à pourvoir immédiatement.

Rémunération statutaire.

- 1 éducatrice de jeunes enfants en crèche collective

Sous la responsabilité de la directrice de la crèche collective, vous concevez et mettez en œuvre les projets pédagogiques et coordonnez les projets d'activités qui en découlent. Vous accompagnez les parents dans l'éducation de leur enfant.

Profil :

- Diplôme d'éducateur de jeunes enfants (obligatoire)
- Concours d'éducateur de jeunes enfants (souhaité)
- Vous avez une expérience d'éducatrice de jeunes enfants.

Poste à pourvoir au 16 août 2008.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle.

Renseignements :

Auprès de M^{me} Heurtebis, 01 69 46 67 10.

Pour ces deux offres, adresser votre lettre manuscrite + CV à :

Monsieur le Maire
Service Recrutement
12 rue Roger-Clavier
91706 Fleury-Mérogis
CEDEX

- 1 agent au service Environnement/Propreté/Espaces verts à temps complet

Sous la responsabilité du chef de service des espaces verts, vous assurerez l'entretien des espaces verts de la ville.

Profil :

- CAP-BEP horticole obligatoire
- Permis B obligatoire
- Permis C souhaité.

Poste à pourvoir immédiatement.

Rémunération statutaire.

Renseignements :

Auprès de M. Jean Descloux au 01 69 04 91 16.

Adresser votre lettre manuscrite + CV à :

Monsieur le Maire
Service Recrutement
12 rue Roger-Clavier
91706 Fleury-Mérogis
CEDEX

M. Corzani maire-adjoint et M. Lebeau. À l'issue du temps de mise en délibéré, le maire a été informé le 26 mai de la suspension de ses arrêtés et de la requête d'annulation par le juge du Tribunal administratif. M^{me} Guyot-Dufraisse a déclaré à cette occasion que « l'injustice est patente et que ces expulsions ou coupures d'électricité ou d'eau sont des pratiques d'un autre âge qui ne peuvent qu'aggraver un peu plus le désarroi des familles. »